

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 2 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 6 mai 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

NOR : DEVK1525921A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'arrêté du 6 mai 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie;

Vu l'avis du comité technique spécial du commissariat général au développement durable en date du 10 juin 2015,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2014 susvisé, les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2014 susvisé, les emplois et points désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effets précisées pour chacun de ces emplois.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 2 novembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la directrice des ressources humaines,
E. LE GUERN

ANNEXE

TABLEAU A

Suppression de la liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, aux dates d'effet indiquées pour chacun des postes

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SOUS-DIRECTION/SERVICE		DATE d'effet
A	1	25	Chef de la division systèmes et infocentre	Bureau des méthodes et des applications statistiques	Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable	SOeS/Service de l'observation et des statistiques	01/09/2014
A	1	20	Chargé de mission auprès du chef de service	SEEIDD/Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable			01/09/2014
A	1	30	Chef de bureau	Bureau de la programmation et de la tutelle	Sous-direction de l'animation scientifique et technique	DRI/Direction de la recherche et de l'innovation	01/01/2014
A	1	30	Chef de bureau	Bureau de l'économie, des risques et des perceptions de l'environnement	Sous-direction de l'information environnementale	SOeS/Service de l'observation et des statistiques	11/12/2014

TABLEAU B

Création d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, aux dates d'effet indiquées pour chacun des postes

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SOUS-DIRECTION/SERVICE		DATE d'effet
A	1	30	Chef de bureau	Bureau des services publics responsables	Sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques	SEEI/Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable	01/09/2014
A	1	30	Chef de bureau	Bureau des synthèses économique et sociales sur l'environnement	Sous-direction de l'information environnementale	SOeS/Service de l'observation et des statistiques	11/12/2014
A	1	30	Chef de bureau	Bureau du personnel, de la formation et des moyens généraux	SDAG/Sous-direction des affaires générales		01/04/2015